



Mairie  
de  
Saint-Denis-en-Val  
Loiret

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Nombre de  
Membres :  
- en exercice : 11  
- présents : 9  
- votants : 9

L'an deux mille vingt et un  
le : 29 mars 2021

le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Saint Denis en Val dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Philippe LUBET, Présidente du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration du CCAS : 22 mars 2021.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Marie-Philippe LUBET - Monique GAULT - Sylvie CHEVALLIER - Aurélie HOCQUET - Prosper MOUAK - Maryvonne LIMOUSIN - Marie-Thérèse DANTON - Ana BOUQUET - Guillaume VAUXION

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Cendrine CHERON qui a donné pouvoir à Madame Monique GAULT.

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

Madame Brigitte ROCHE.

Objet :

21/009

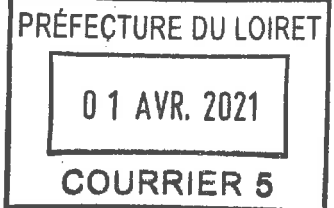
Adoption du compte administratif - Exercice 2020.

Madame Marie-Philippe LUBET présente cette délibération.

Le compte administratif constitue le budget d'exécution établi par le Président sur la base des actes budgétaires successifs de l'exercice. Il a principalement pour fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectuées durant l'exercice budgétaire tant en dépenses qu'en recettes.

Les résultats 2020, tenant compte des dépenses et des recettes réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, sont les suivants :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
<b>Recettes</b>		<b>Recettes</b>	
Prévisions	162 340,00 €	Prévisions	24 046,94 €
Réalisations	159 723,94 €	Réalisations	24 491,94 €
Taux de réalisation	98,39 %	Taux de réalisation	110,17 %
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>	
Prévisions	162 340,00 €	Prévisions	24 046,94 €
Réalisations	133 874,88 €	Réalisations	6 412,40 €
Taux de réalisation	82,47 %	Taux de réalisation	26,67 %
<b>Résultats</b>	<b>25 849,06 €</b>	<b>Résultats</b>	<b>20 079,54 €</b>



Adoption du  
compte  
administratif -  
Exercice 2020

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales disposant que « le conseil d'administration arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président »,

Vu l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales selon lequel l'arrêté des comptes du CCAS est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Président, après transmission du compte de gestion établi par le comptable de la commune.

Vu les articles L. 2121-14, L. 2121-21 et L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la désignation d'un président autre que le Président du CCAS pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations.

Vu la délibération n°20/019 du 23/06/2020 relative au débat d'orientation budgétaire 2020,

Vu la délibération n°20/023 du 23/06/2020 portant adoption du budget primitif 2020,

Considérant l'ensemble du compte administratif 2020 joint,

Considérant le rapport de présentation du compte administratif 2020 en annexe,

Considérant la concordance entre le compte de gestion 2020 présenté par Monsieur le comptable public assignataire pour le Centre communal d'action social de Saint Denis-en-Val,

Madame Marie-Philippe LUBET ne prend pas part au vote.

**Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à l'unanimité des membres présents la délibération suivante :**

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport de présentation du compte administratif de l'exercice 2020 joint,
- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du Centre communal d'action sociale,
- **ARRETE** le résultat de clôture de l'exercice 2020 à 25 849,06 € en fonctionnement et 20 079,54 € en investissement.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

le : 01/04/2021

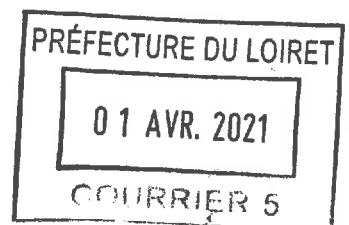
Publié ou Notifié

le : 08/04/2021

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Marie-Philippe LUBET





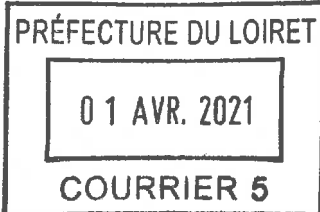
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-DENIS-EN-VAL**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le budget primitif 2020 a été voté par le Conseil d'Administration le 23 juin 2020. L'ensemble de ces mouvements constituent les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice.

Le compte administratif est un document de synthèse qui clôture le cycle annuel budgétaire et présente l'exécution comptable de l'année écoulée, tant en dépenses qu'en recettes. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Ce rapport aborde successivement les résultats dégagés en 2020, puis le détail des différents chapitres de la section de fonctionnement ainsi que ceux de la section d'investissement.



**PARTIE 1 :**  
**RÉSULTATS 2020**

**I. RÉSULTATS D'EXÉCUTION**

Libellés	Réalizations		Restes à réaliser	Total
	Fonctionnement	Investissement	Investissement	
Recettes	144 390,67 €	7 835,00 €	0,00 €	152 225,67 €
Dépenses	133 874,88 €	6 412,40 €	0,00 €	140 287,28 €
Déficit reporté				0,00 €
Excédent reporté	15 333,27 €	18 656,94 €		33 990,21 €
Déficit clôture				
Excédent clôture	25 849,06 €	20 079,54 €		
<i>Résultat reporté sur 2021</i>	<i>25 849,06 €</i>			
<i>Affecté au 1068 sur 2021</i>	<i>0,00 €</i>			
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>45 928,60 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>45 928,60 €</b>

Le résultat 2020 est excédentaire de 45 928,60 € compte tenu des résultats par section, soit :

- Un excédent de 25 849,06 € de la section de fonctionnement
- Un excédent de 20 079,54 € de la section d'investissement.

La section d'investissement ne laisse pas apparaître de besoin de financement. Les excédents de clôture seront donc reportés aux recettes des comptes 002 et 001 des sections respectives.

**II. TAUX DE RÉALISATION**

Pour 2020, les taux de réalisation de la section de fonctionnement se maintiennent à un bon niveau, 92,47 % en dépenses et 98,39 % en recettes.

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'élève à 26,67 % en dépenses et 110,17 % en recettes.

	DEPENSES			RECETTES		
	Prévision	Réalisation	% de réalisation	Prévision	Réalisation	% de réalisation
Fonctionnement	162 340,00 €	133 874,88 €	82,47%	162 340,00 €	159 723,94 €	98,39%
Investissement	24 046,94 €	6 412,40 €	26,67%	24 046,94 €	26 491,94 €	110,17%

### III. SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

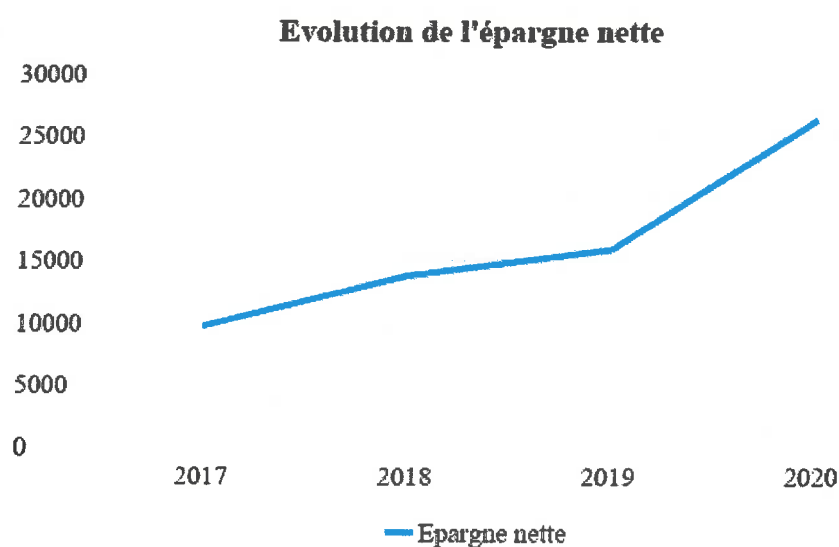
Les soldes intermédiaires de gestion de l'exercice 2020 s'élèvent à 26 225,06 €.

	2019	2020
Produits de fonctionnement courant	157 490,81 €	159 723,94 €
Charges de fonctionnement courant	141 646,17 €	133 498,88 €
<b>EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 844,64 €</b>	<b>26 225,06 €</b>
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>15 844,64 €</b>	<b>26 225,06 €</b>
Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>15 844,64 €</b>	<b>26 225,06 €</b>
Capital de la dette	0,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>15 844,64 €</b>	<b>26 225,06 €</b>

*L'épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).*

*L'épargne brute correspond à la différence entre l'épargne de gestion et les intérêts de la dette. Cet excédent de liquidités permet de faire face au remboursement de la dette en capital et de financer tout ou partie des dépenses d'investissement.*

*L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de la dette.*



L'épargne nette 2020 est en hausse par rapport à 2019. Cela s'explique, entre autres, par la baisse des dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent.

**PARTIE 2 :**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

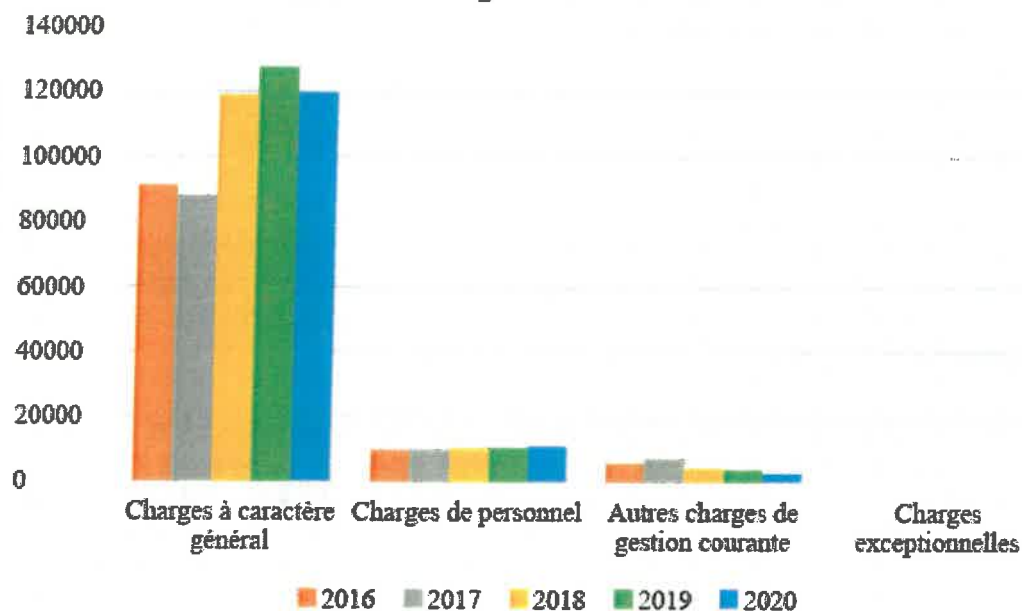
La section de fonctionnement présente un résultat de clôture positif de 25 849,06 €.

**I. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 133 874,88 € en réalisation, pour une prévision de 161 950 €, soit un taux de réalisation de 82,43 %. Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
011 - Charges à caractère général	140 530,00 €	119 920,48 €	85,33%
012 - Charges de personnel	10 900,00 €	10 887,01 €	99,88%
65 - Autres charges de gestion courante	7 350,00 €	2 691,39 €	36,62%
66 - Charges financières	20,00 €	- €	0,00%
022 - Dépenses imprévues	3 150,00 €	- €	0,00%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>161 950,00 €</b>	<b>133 498,88 €</b>	<b>82,43%</b>
042 - Opérations d'ordre de transferts	390,00 €	376,00 €	96,41%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>162 340,00 €</b>	<b>133 874,88 €</b>	<b>82,47%</b>

## Evolution des charges réelles de fonctionnement



### I.1. CHAPITRE 011 – CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Les charges à caractère général s'élèvent à 119 920,48 € et représentent 89,83 % du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles et récurrentes nécessaires au fonctionnement des services telles que le contrat de prestation pour la livraison des repas à domicile ou encore l'organisation du repas des anciens.

Il comprend en particulier les dépenses suivantes :

Poste de dépense	CA 2019	CA 2020	Evol. 2019/2020
Carburants (60622)	1 490,53 €	1 382,86 €	-7,22 %
Alimentation (60623)	4 014,78 €	4 242,81 €	5,68 %
Contrats de prestation de services (611)	85 964,07 €	84 805,22 €	-1,35 %
Locations immobilières (6132)	1 662,97 €	1 931,67 €	16,16 %
Locations mobilières (6135)	8 591,17 €	8 727,04 €	1,58 %
Autres frais divers (6188)	1 412,00 €	195,00 €	-86,19 %
Fêtes et cérémonies (6232)	22 474,39 €	16 996,12 €	-24,38 %

La baisse de 6 % du chapitre 011 constatée par rapport à 2019 est essentiellement liée à la crise sanitaire. Ainsi, les principaux postes de dépenses impactés ont été les suivants :

- Les contrats de prestation de services ont connu une baisse de 1,35 % par rapport à l'exercice précédent. Cet article correspond à l'achat des repas pour la livraison à domicile auprès de



l'ADAPEI 45 : 14 499 repas ont été livrés en 2020, contre 14 812 en 2019. Cela représente 70,71 % des dépenses de ce chapitre.

- Les fêtes et cérémonies ont diminué de 24,38 % (- 5 478,27 €) par rapport à 2019 en raison de l'annulation du repas des anciens. Pour compenser cette annulation, l'almanach illustré du Loiret 2021 a été offert aux seniors.
- Les autres frais divers ont été divisés par 7,2 par rapport à 2019. Les actions solidaires telles qu'Octobre rose, le challenge de l'Orléanais ou les actions CLIC en matière de prévention n'ont pas pu être organisées en 2020. Seuls les droits d'entrée au service de téléalarmes sont comptabilisés en 2020.

Certains postes de dépenses ont néanmoins connu une augmentation par rapport à 2019, à savoir :

- Les denrées alimentaires (60623) correspondant à l'achat de petits pains achetés auprès des boulangeries de la commune : 4 242,81 €. En effet, 14 314 pains achetés en 2020 contre 13 583 en 2019.
- La location du logement auprès de Logem Loiret (6132) connaît une hausse de 16,16 % par rapport à 2019. Cette dépense est compensée en totalité puisqu'il s'agit d'une sous-location.

#### **I.2. CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel s'élèvent à 10 887,01 € et représentent 8,16 % des dépenses réelles de fonctionnement.

#### **I.3. CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 2 694,39 € et représentent 2,02 % des dépenses réelles de fonctionnement.

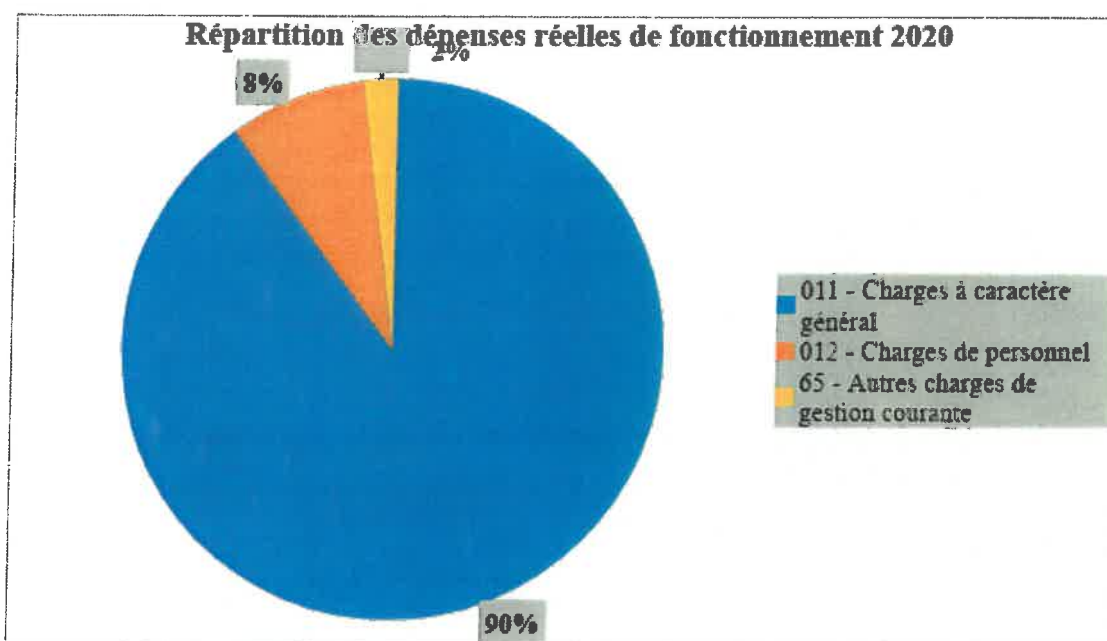
Ce chapitre connaît une baisse de 25,66 % entre 2019 et 2020. Il se compose :

- Des subventions de fonctionnement versées aux associations pour 2 050 €. Les associations subventionnées par le CCAS sont : la Banque alimentaire (900 €), la Ligue Nationale contre le Cancer (500 €), SOS Amitiés (150 €) et France Alzheimer Loiret (500 €).
- Des secours d'urgence à hauteur de 503,72 €, correspondant à la prise en charge des factures d'eau, électricité ou de loyer. Cette ligne est variable d'une année sur l'autre, en fonction des demandes présentées auprès du CCAS. Elle diminue de 32,75 % par rapport à 2019.
- Des aides à hauteur de 137,67 €. Cela correspond à la prise en charge des frais liés essentiellement à la scolarité tels que la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. En raison du confinement et de l'annulation de certaines sorties scolaires, ce poste a été divisé par 6 par rapport à l'exercice précédent.

#### **I.4. CHAPITRE 042 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement et une recette au chapitre 040 en investissement. Il comprend les dotations aux amortissements pour 376 €

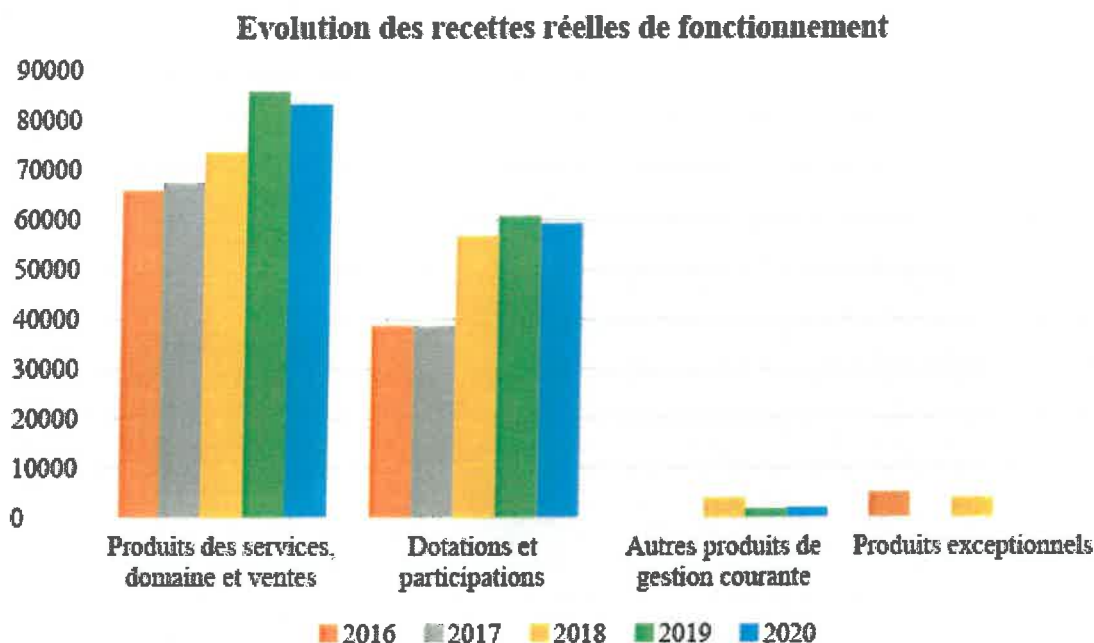




## II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 144 390,67 €, soit un taux de réalisation de 98,22 %, hors excédent antérieur reporté et opérations d'ordre de transfert entre sections.

CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
70 - Produits de services	87 006,73 €	83 232,17 €	95,66%
74 - Dotations et participations	58 000,00 €	59 226,83 €	102,12%
75 - Autres produits de gestion courante	2 000,00 €	1 931,67 €	96,58%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>147 006,73 €</b>	<b>144 390,67 €</b>	<b>98,22%</b>
002 – Résultat reporté de fonctionnement	15 333,27 €	15 333,27 €	100,00%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>162 340,00 €</b>	<b>159 723,94 €</b>	<b>98,39%</b>



### II.1. CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

Ce chapitre correspond à la participation des bénéficiaires du service de portage de repas à domicile. Il s'élève à 83 232,17 €, soit 57,64 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ce poste connaît une baisse de 2,88 % par rapport à 2019, en corrélation à la diminution constatée sur les dépenses d'achat des repas. Ces variations sont liées à celles des demandes pour ce service.

### II.2. CHAPITRE 74 – DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre s'élève à 59 226,83 € soit 41,02 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est en baisse de 2,31 % par rapport à 2019 et correspond à :

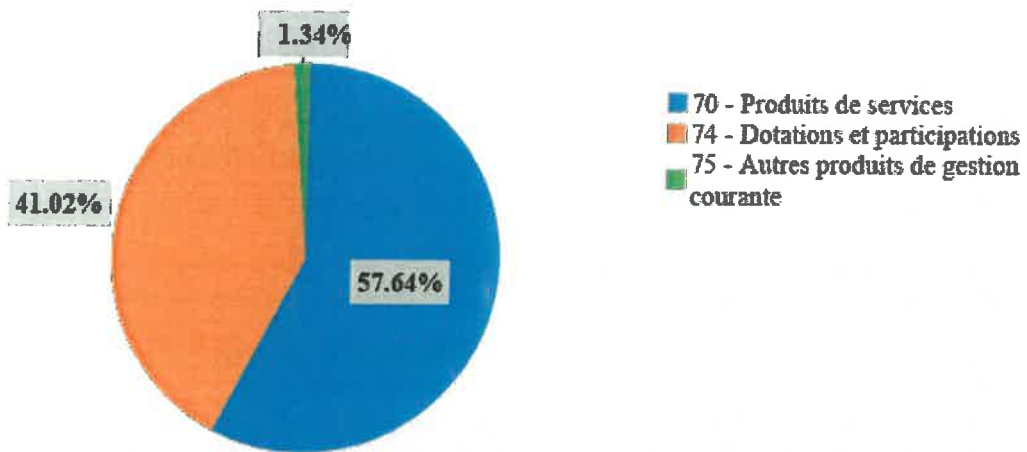
- La subvention de fonctionnement versée par la Commune : 53 000 €.
- La participation du Conseil départemental dans le cadre de la convention pour l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA : 4 832 €, soit une baisse de 22,48 % par rapport à 2019 qui s'explique par le fait que moins de mesures d'accompagnement aient pu être réalisées en raison du contexte sanitaire.
- La subvention versée au Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) Orléans Val de Loire : 1 394,83 €

### II.3. CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 1 931,67 €, soit une hausse de 16,16 % par rapport à 2019.

Les recettes inscrites à ce chapitre correspondent à la location, par le biais de l'organisme Logem Loiret, d'un logement à une personne en difficulté. Pour rappel, les dépenses et recettes liées à cette opération sont équilibrées puisque le loyer versé par le CCAS est ensuite remboursé par le locataire.

### Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2020



**PARTIE 3 :**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement présente un résultat de clôture positif de 20 079,54 €. Les dépenses d'équipement 2020 sont, comme l'exercice précédent financées par l'autofinancement dégagé ainsi que les remboursements de créances.

**I. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6 412,40 €, soit un taux de réalisation de 26,67 %.

CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
21 - Immobilisations corporelles	14 546,94 €	662,40 €	4,55%
27 - Autres immobilisations financières	8 000,00 €	5 750,00 €	71,88%
020 - Dépenses imprévues	1 500,00 €	- €	0,00%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>24 046,94 €</b>	<b>6 412,40 €</b>	<b>26,67%</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 046,94 €</b>	<b>6 412,40 €</b>	<b>26,67%</b>

**I.1. CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Le montant des immobilisations corporelles est de 662,40 €, soit un pourcentage de réalisation de 4,55 %. Il correspond à l'achat d'un congélateur armoire.

**I.2. CHAPITRE 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Ce chapitre enregistre les dépenses afférentes aux prêts à taux zéro accordés au cours de l'exercice aux particuliers par voie de délibération en Conseil d'Administration. Deux prêts ont été accordés en 2020 :

- Un prêt remboursable sur 10 mois en février 2020 de 750 €
- Un prêt en mars 2020 de 5 000 €

## II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles de la section d'investissement se montent à 7 459 €, soit un taux de réalisation de 149,18 %.

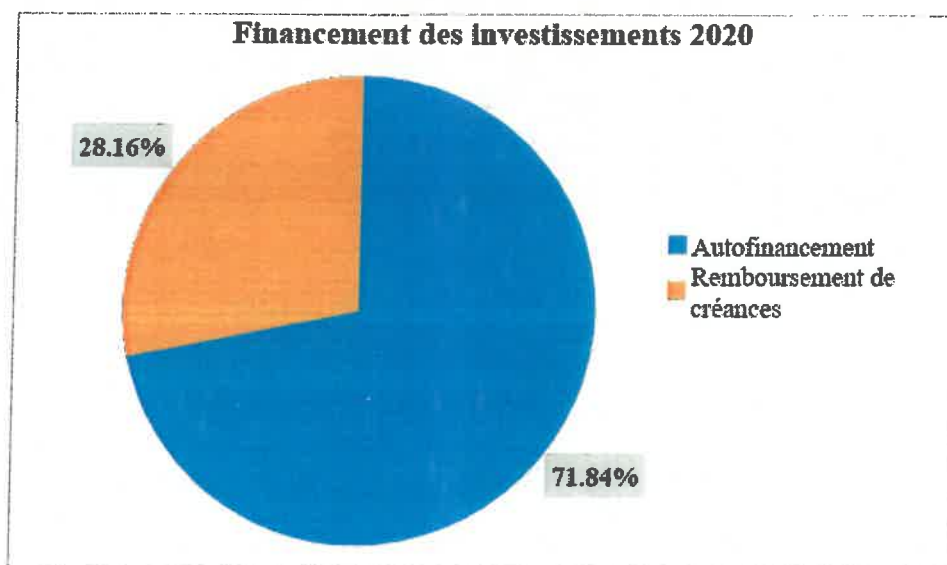
CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00 €	7 459,00 €	149,18%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>7 459,00 €</b>	<b>149,18%</b>
001 - Résultat reporté d'investissement	18 656,94 €	18 656,94 €	100,00%
040 - Opération d'ordre de transfert	390,00 €	376,00 €	96,41%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 046,94 €</b>	<b>26 491,94 €</b>	<b>110,17%</b>

### II.1. CHAPITRE 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Ce chapitre s'élève à 7 459 € avec 102,46 % de réalisation. Il représente la totalité des recettes réelles d'investissement et correspond aux remboursements dans le cadre des échéanciers conclus entre le CCAS et les bénéficiaires de prêts à taux zéro.

### II.2. CHAPITRE 040 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

Ce chapitre correspond à l'amortissement des immobilisations pour 376 €.



**PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2020
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	83 232,17 €
74	Dotations, subventions et participations	59 226,83 €
75	Autres produits de gestion courante	1 931,67 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	15 333,27 €
<b>TOTAL</b>		<b>159 723,94 €</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2020
011	Charges à caractère général	119 920,48 €
012	Charges de personnel	10 887,01 €
65	Autres charges de gestion courante	2 691,39 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>133 874,88 €</b>

<b>Résultat fonctionnement</b>	<b>25 849,06 €</b>
--------------------------------	--------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2020
27	Autres immobilisations financières	7 459,00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	18 656,94 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>26 491,94 €</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2020
21	Immobilisations corporelles	662,40 €
27	Autres immobilisations financières	5 750,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 412,40 €</b>

<b>Résultat investissement</b>	<b>20 079,54 €</b>
--------------------------------	--------------------

